

Maison du Parc du Morvan  
58320 Saint Brisson

Association agréée au titre de  
l'environnement pour la Bourgogne  
1 rue des Pierres BP 22  
71401 Autun Cedex

Saint Brisson le 24/10/2016

à Mr Patrice Joly  
Président du Parc du Morvan  
Maison du parc du Morvan  
58230 Saint Brisson

Monsieur le Président,

Les conseils d'administration de l'association Vents du Morvan et d'Autun Morvan Ecologie ont délibéré et donné leur accord pour signer la nouvelle Charte Forestière du Parc naturel régional du Morvan. Au terme des débats, les avis positifs sur les avancées du document ont été accompagnés de demandes fortes pour que les actions concrètes qui seront effectivement mises en œuvre ne soient pas fondées uniquement sur la seule production, mais prennent aussi en compte les aménités de la biodiversité, des paysages, de la qualité des sols et de l'eau. Sinon les problèmes récents se multiplieront accentuant de plus en plus la fracture entre les propriétaires, les exploitants et les habitants ou touristes de notre territoire.

Si les inter-professions et syndicats de sylviculteurs refusent de collaborer pour des mesures et actions dans le cadre de la charte forestière dont ils ont contribué à définir les préconisations et le programme d'interventions, les associations en prendront acte et pourront adopter une ligne moins conciliante lorsque des problèmes graves surviendront, en recherchant tous moyens légaux à leur disposition pour les dénoncer .

Au-delà de la charte, nous soutiendrons toutes les initiatives des pouvoirs publics et des élus qui contribueront à réglementer l'exploitation forestière intensive et en particulier les coupes rases et à promouvoir des solutions alternatives.

Si cette charte n'est pas parfaite, nous convenons qu'elle met en avant des pistes d'actions intéressantes pour concilier enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Nous soutenons donc la démarche charte avec la volonté de ne pas laisser l'avenir des forêts morvandelles aux décisions d'opérateurs intéressés par la seule rentabilité économique de la filière bois.

Nous vous joignons quelques remarques parmi celles faites par les membres des associations et vous prions d'agréer Monsieur le Président , l'expression de notre considération distinguée.

**Pièces jointes :** Remarques suite à CA de Vents du Morvan, remarques de Jean-Claude Perraudin, remarques de Lucienne Haese d' Autun Morvan Ecologie

**copie :**

Madame la Préfète de région

Vice président du conseil régional en charge de la forêt

Députés : Monsieur Caulet, Monsieur Christian Paul, Monsieur Philippe Baumel

Sénatrice : Madame Loisier

Monsieur Stéphane Audran

Yvon Letrange pour Vents du Morvan



Lucienne Haese pour Autun Morvan Ecologie et Vents du Morvan

